

HOTEL A PROJETS

- état d'avancement de la réflexion sur les besoins -
4 mars 2019

I – RAPPEL DES ENJEUX

I.1 – Les ambitions de la démarche UNESCO « Chauvet Pont d'Arc »

Par conventions en date des 14 juin 2005 et 15 juillet 2008, l'Etat français, la Région Rhône-Alpes et le Département de l'Ardèche ont défini une ambition commune au sein du Grand Projet Grotte Chauvet.

Ils ont ainsi fait de l'inscription par l'UNESCO de la grotte Chauvet au patrimoine mondial, de la création de sa réplique et de différentes procédures contractuelles d'appui aux projets, les leviers d'une dynamique de développement et d'aménagement susceptible de faire monter en compétence les ressources locales, d'en valoriser les expertises et de conforter l'attractivité et le rayonnement du territoire.

L'actuel Contrat de Plan Etat Région d'une part, le plan de gestion UNESCO d'autre part, prévoient, tous deux, l'approfondissement de la dynamique engagée autour de la grotte et de sa réplique, en cherchant à resserrer les liens entre le territoire, l'enseignement supérieur et la recherche, notamment par la création d'un centre de ressources sur les milieux souterrains, inexistant sur le territoire français et susceptible de constituer le ferment d'une approche plus globale de ces milieux.

I.2 – Les verrous actuels de la connaissance du milieu souterrain

Le milieu souterrain est, en effet, contrairement à d'autres milieux comme la montagne ou le littoral, encore rarement abordé en France comme un espace à part entière en termes d'enjeux ou de problématiques environnementales, économiques ou territoriales. Les domaines de recherche sont nombreux mais souvent l'appréhendent de manière disciplinaire et segmentée, s'intéressant à ses caractéristiques (morphologiques, paysagères, sociétales, ...), ses ressources (eaux, paysagères, géo-patrimoniales, touristiques, ...), ses archives naturelles (paléogéographiques, climatiques, environnementales, ...), ses patrimoines (pré)historiques (archéologiques, paléontologiques, sacrés, ...), fonctionnant avec une relative étanchéité d'acquisition et de traitement des données.

Or, la construction des connaissances par agrégation (pluridisciplinaire) n'est pas – ou plus – opérationnelle pour rendre compte des dynamiques passées, actuelles et à venir. Les enjeux actuels résident dans la compréhension des dynamiques et évolutions des milieux souterrains que ce soit par une focale spatiale (massif/grotte/paroi/micro-organisme) et/ou temporelle (temps de réponse, de réaction, d'action, rétroaction) et ce afin de dépasser les verrous actuels de la connaissance :

- Le milieu souterrain est un milieu complexe dont le fonctionnement et les évolutions dépendent de la nature de ses interactions avec l'environnement extérieur et dont les conditions hygro-bio-climatiques internes résultent elles-mêmes de l'histoire passée du système karstique.
- Il nécessite de penser et acquérir des connaissances en termes de dynamiques, de réactions aux caractéristiques environnementales (externe et interne), de trajectoires et d'évolutions sur le tryptique observation/rétro-observation/modélisation.
- Le faible recul dont on dispose sur les géo-écosystèmes souterrains (comme le témoignent par exemple les difficultés de conservation rencontrées par la grotte de Lascaux) permet néanmoins de constater que les réponses reposent le plus souvent sur de nouvelles connaissances issues d'approches intégrées du milieu souterrain.
- Comment appréhender les effets du changement climatique et du changement global dans la disponibilité et la qualité des ressources en eaux souterraines ? dans le maintien de l'intégrité des biens « naturels, culturels, touristiques », ... ?

I.3 – Des ressources territoriales à faire valoir

La France, au regard de la richesse et de la diversité de ses milieux souterrains et de son activité scientifique, a développé une expertise reconnue internationalement dans l'étude, la conservation et la valorisation de ses environnements karstiques et des patrimoines naturels ou culturels qu'ils recèlent. Pour autant, contrairement à d'autres pays comme la Slovénie, les USA ou bien encore le Brésil, voire plus récemment la Chine, elle ne dispose pas pour le moment d'une structure permettant de faire converger les expertises existantes afin de construire une approche plus intégrée, interdisciplinaire.

Par ailleurs, si la plupart des régions métropolitaines sont concernées par les zones karstiques, 3, outre Auvergne-Rhône-Alpes se sont plus particulièrement intéressées à ces sujets, mais de manières plus sectorielles : l'Aquitaine et l'Occitanie sous l'angle du tourisme et de la préhistoire, l'Occitanie et la Franche Comté sur la ressource en eau.

Il y a donc pour Auvergne Rhône Alpes, et plus particulièrement pour l'Ardèche, une carte à jouer abritant deux secteurs karstiques d'importance (le Vercors et l'Ardèche méridionale) et s'appuyant sur des ressources, des expertises et des savoir-faire reconnus dans des champs et selon des typologies variés :

- naturelles en 1^{er} lieu avec la richesse et la diversité des environnements karstiques présents en Ardèche mais aussi dans les territoires alentours en Drôme, Gard, Lozère, Hérault, Isère ..., avec de très nombreuses cavités, la présence de paysages remarquables (gorges de l'Ardèche, bois de Païolive, ...), de sites archéologiques aux riches potentiels et de nombreux espaces de valorisation support à la médiation scientifique, la formation et la recherche
- spéléologiques avec l'implantation des instances sportives fédérales (FFS) à Lyon, le dynamisme du comité ardéchois, la présence du CREPS Auvergne Rhône Alpes à Vallon Pont d'Arc seul organisme habilité à l'échelle nationale à délivrer des Diplômes d'Etat et des Diplômes d'Etat Spécialisés, accueillant par ailleurs le pôle national ressources sur les sports de nature,

- touristique et patrimonial avec les implantations ardéchoises de l'Association Nationale des Exploitants de Cavités Aménagées pour le Tourisme (ANECAT), régionales du Syndicat National des Professionnels de Spéléologie et de Canyoning (SNPSC), la présence de nombreuses grottes touristiques naturelles ou artificielles parmi les plus fréquentées (Chauvet 2, Aven d'Ornac, Grottes de Choranche, ...), pour certaines instrumentées et donc pouvant servir de grottes-laboratoires, les activités archéologiques de la Cité de la Préhistoire d'Ornac l'Aven,
- environnemental avec les travaux conduits notamment par le Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes, le Comité Départemental de Spéléologie de l'Ardèche, les Réserves naturelles nationales des Gorges de l'Ardèche ou des Hauts de Chartreuse
- scientifique plus particulièrement autour du laboratoire de recherche EDYTEM de l'Université de Savoie Mont-Blanc, de l'équipe de recherche de la Grotte Chauvet ou des activités conduites dans le cadre de la ZABR (Zone Atelier du Bassin du Rhône) autour des rivières cévenoles ainsi QUE d'un vivier non négligeable de chercheurs dans différents laboratoires de recherche lyonnais, grenoblois, alésiens, aixois ou montpelliérains,
- territorial avec l'expérience du Grand Projet Grotte Chauvet qui constitue une vitrine internationale ou bien encore l'implication de l'ONG grenobloise Tétraktys en matière de coopération décentralisée autour des enjeux de développement local à partir de la valorisation touristique des patrimoines naturels.

II – LE PROJET IFREEMIS

II.1 – Les ambitions du projet

Le projet IFREEMIS de création d'un centre de ressources sur les milieux souterrains et les environnements karstiques, s'inscrit donc dans 4 ambitions complémentaires :

- celle de porter une ambition collective de développement susceptible de valoriser les expertises en région et de conforter l'attractivité et le rayonnement du territoire à partir des richesses patrimoniales en termes de paysages karstiques et souterrains,
- celle de dépasser les approches souvent segmentées du milieu souterrain en favorisant la création de passerelles entre les différents champs de connaissance ou d'expertise, afin d'améliorer la compréhension du milieu souterrain, sa protection et sa valorisation,
- celle de favoriser les échanges, les collaborations entre les différents acteurs concernés (universitaires & chercheurs, gestionnaires de cavités ou d'espaces naturels protégés, collectivités locales, utilisateurs des milieux souterrains, gestionnaires de ressources, organismes de formation, ...) sur le territoire, en région, à l'échelle nationale et dans le cadre de réseaux européens,
- celle de s'inscrire en tant que pôle d'expertise à l'international afin d'accompagner les nombreux porteurs de projets de valorisation touristique durable des patrimoines naturels ou culturels souterrains et karstiques qui, actuellement, peinent à trouver les ressources pour les accompagner dans la définition et le montage de leur projet.

II.2 - La mobilisation des acteurs au sein d'une association de préfiguration

Une association de préfiguration a été constituée en juillet 2018. Elle regroupe à ce jour près de 25 membres rassemblant différentes catégories d'acteurs :

- des établissements de formation et de recherche : Universités de Savoie-Mont-Blanc et de Grenoble-Alpes, Ecole des Mines & télécoms d'Alès, BRGM (directions régionales Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie), CREPS Auvergne-Rhône-Alpes,
- des acteurs du tourisme souterrain et de la valorisation de patrimoines naturels et culturels : cité de la préhistoire d'Ornac l'Aven, SNPSC (Syndicat National des Professionnels de Spéléologie et de Canyoning), ANECAT (Association Nationale des Exploitants de Cavités Aménagées pour le Tourisme), Association Tétraktys, SPL Pont d'Arc ainsi que des exploitants de diverses grottes touristiques,
- des gestionnaires d'espaces naturels protégés : CENRA (Conservatoire des Espaces Naturels Rhône-Alpes), SGGG (Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche), RNF (Réserves Naturelles de France),
- des acteurs des milieux sportifs : FFS (Fédération Française de Spéléologie) et CDS07 (Comité Départemental de Spéléologie de l'Ardèche),
- des collectivités locales ou leurs établissements : SMERGC (Syndicat Mixte Espace de Restitution de la Grotte Chauvet), communes de Vallon Pont d'Arc, d'Ornac, de St Remèze, de St Marcel, communauté de communes des gorges de l'Ardèche,
- ainsi que le cluster Minalogic (technologies numériques), la société Cave Lighting et le service de la conservation de la Grotte Chauvet (DRAC Auvergne-Rhône-Alpes), ce dernier en tant qu'organisme associé.

■ Missions et actions de préfiguration

L'association s'est donnée pour objectif d'œuvrer la constitution d'un organisme de référence sur le milieu souterrain, fonctionnant sur le principe d'une plate-forme d'expertises, avec les missions suivantes :

- un rôle d'ensemblier, de mobilisation des partenaires autour de projets communs pluridisciplinaires dans les domaines de l'amélioration de la connaissance, de la formation et de l'accompagnement des porteurs de projets,
- un rôle d'animateur de temps d'échanges, favorisant le partage de connaissances et expérience, la diffusion des innovations, la constitution du réseau aux échelles régionale, nationale, internationale,
- un rôle de facilitateur par la mise à disposition d'outils au service des activités concourant aux enjeux ci-dessus énoncés (salle de séminaire, locaux d'accueil et de travail, outils numériques, accès à des sites d'études karstiques ou à des cavités écoles ou laboratoires, ...

Plusieurs actions de préfiguration structurent le projet 2019-2021 en cours d'élaboration, avec entre autres :

- la constitution d'un catalogue commun de formation et la construction de modules de formation complémentaires à l'offre dispensée actuellement par les organismes de formation membres de la plateforme,

- la construction d'une méthodologie commune aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels protégés pour la documentation des sites et l'évaluation de leurs enjeux de préservation,
- le lancement d'un projet européen de formation action dans le domaine de la médiation du milieu souterrain (projet Netcaves 2019- 2022 - programme Erasmus + en collaboration avec des partenaires français, italiens et espagnols)
- La mise en place d'une plateforme expertise et le lancement de plusieurs missions d'accompagnement de porteurs de projets : mission d'accompagnement à la création d'un nouveau projet de valorisation et d'exploitation du site de la Madeleine – St Remèze (2018-2019), projet d'accompagnement de la province de Khammouane (Laos) dans la valorisation de ses espaces naturels karstiques, dans le cadre d'un programme de financement AFD-FICOL (2019 – 2022)
- l'élaboration d'un projet de recommandation et d'un colloque international sur la prise en compte des enjeux de préservation / valorisation du milieu souterrain dans la perspective du congrès mondial de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) organisé en France en juin 2020.

III – LE PROJET DE CREATION D'UN HOTEL A PROJETS

La création d'un pôle d'accueil / hôtel à projets dédié aux activités de recherche et de formation sur les milieux souterrains et environnements karstiques est l'un des axes directeurs du projet IFREEMIS.

III.1 – Le concept

Les hôtels à projets, selon les acceptions usuelles, sont des structures interdisciplinaires, inscrites dans le tissu local, et qui ont vocation à :

- attirer des chercheurs et/ou des équipes de renommées nationale et internationale
- participer à la formation à l'interdisciplinarité et à l'émergence de jeunes talents. Pour ce faire, ils assurent une recherche interdisciplinaire dite de « contact » permettant la confrontation de cultures différentes, la présence d'équipes projets recrutées sur appel d'offre et entretenant un flux régulier de visiteurs, une plateforme technologique de haut niveau et ouverte, animée par du personnel qualifié,
- lancer des appels à projets en partenariat avec des centres de recherche et d'enseignement supérieur, des collectivités locales, des acteurs économiques, permettant d'assurer un flux régulier de visiteurs, chercheurs ou équipes, porteurs de nouveaux projets.

Ces dispositifs s'intègrent à l'évolution du paysage français de la recherche et de l'enseignement supérieur ainsi qu'aux initiatives territoriales visant à renforcer la compétitivité basée sur l'économie de l'innovation. Les dénominateurs communs aux différents hôtels à projets sont l'interdisciplinarité, l'organisation d'ateliers ou d'écoles d'été, l'accueil d'équipes résidentes, la présence d'une plateforme technologique.

Bien que n'étant ni une structure de recherche, ni un organisme de formation initiale supérieure, IFREEMIS, en tant que structure « hors les murs », « hors contrainte académique », a un rôle à jouer en tant que :

- lieu d'échange et de partage des expériences, écueils, verrous rencontrés par les chercheurs dans le cadre de leurs programmes respectifs de recherche,
- lieu de lisibilité des spécificités du milieu souterrain : le milieu souterrain doit faire surface et être visible après des organismes de recherche, des ministères concernés et des lieux de formation
- lieu d'échanges avec les autres gestionnaires et acteurs des sites souterrains (conservation, préservation, AEP, ...) dans la formalisation de projets de recherche, permettant de répondre collectivement aux enjeux et difficultés actuellement rencontrées,
- lieu de formation dans une démarche interdisciplinaire, via des modules et des supports de formation complémentaires aux offres de formations universitaires préexistantes
- lieu d'accueil pour les activités de formation et de recherche qui nécessiteraient la proximité avec des terrains d'étude de haut intérêt scientifique ou pédagogique voire l'accès à des sites écoles ou laboratoires.

III.2 - L'identification des besoins

Un 1^{er} appel à manifestations d'intérêt a été lancé à l'automne 2017 auprès de différents laboratoires de recherche concernés par l'étude des milieux souterrains et des environnements karstiques. Une vingtaine d'entre eux issus de différents organismes de formation supérieure ou de recherche de toute la France y ont répondu favorablement. Réunies une 1^{ère} fois en mars 2018, les structures de recherche présentes ont très largement exprimé leur attente quant à la création en Ardèche, d'une structure d'accueil pour leurs activités de recherche ou pour des modules de formation de terrain, nécessitant une proximité avec des terrains d'expérimentation ou d'études (cavités, sites & paysages karstiques).

Une étude de marché a été par la suite réalisée dans le cadre d'une mission de terrain d'élèves ingénieurs de l'école des mines & télécoms d'Alès. Ciblante les organismes de formation et les structures de recherche sur les milieux souterrains et les environnements karstiques, elle a permis de mieux comprendre le marché de l'accueil de leurs activités de formation de terrain.

Bien que réalisée dans des temps restreints, l'étude a ainsi permis de cerner les besoins des organismes ciblés à partir des 33 réponses obtenues (formations universitaires ou laboratoires de recherche), d'établir un état de l'offre, de préciser les critères de choix présidant à la localisation des activités de terrain, d'identifier le potentiel du territoire, dessinant ainsi le périmètre de l'offre d'accueil à construire, esquisant les conditions économiques de son exploitation, dégageant quelques lignes directrices en termes de pré-programmation.

Il est possible d'en retenir les éléments suivants :

- La création d'une structure de type « pôle d'accueil universitaire » répond effectivement à un besoin exprimé par les structures ayant répondu à l'enquête afin de faciliter leur venue sur le territoire (85 %). Elle nécessiterait d'inclure une offre d'hébergement et de restauration, l'accès à des salles de cours (88 %), une connexion haut débit (76 %), et pourrait de manière plus accessoire proposer une gamme de services annexes à haute plus-value (transport sur place, prêt de matériels (48 %), accompagnement par des guides (43 %), accès à des cavités ou des sites-écoles ou sites-laboratoires (61 %),

Son positionnement en Ardèche est jugé intéressant (79 %) compte tenu de la diversité et de la qualité des paysages, des sites naturels ou patrimoniaux et des espèces végétales ou animales qui s'y trouvent même s'il peut être jugé éloigné par une minorité des organismes ayant répondu à l'enquête.

- Si la cible (milieux souterrains / karst) est jugée intéressante pour permettre l'incarnation, l'identification du projet IFREEMIS, l'intérêt scientifique et pédagogique du territoire (richesse géologique en sites naturels remarquables, en biodiversité, en ressources et expertises présentes sur le territoire), l'attrait de la pluridisciplinarité affichée par le projet et l'équilibre économique de l'hôtel à projets (d'où la préconisation d'élargir la cible à l'ensemble des sciences de l'environnement mais aussi à d'autres publics que les publics universitaires : BTS, autres organismes de formation, publics scolaires, tourisme scientifique de groupes) militeraient pour l'élargissement de la cible à d'autres cibles. Ce point de préconisation est corroboré par l'analyse de l'évolution du positionnement du pôle d'accueil universitaire de Séolane (Barcelonnette) qui, tout en construisant une identité forte de la prévention des risques naturels en montagne, a su élargir ses cibles afin d'améliorer son taux de remplissage et son équilibre économique.
- La fréquence des sorties, selon les résultats de l'enquête, est de l'ordre de 3 par an (73 %), pour une durée de 2 à 5 jours (55 %), pour une taille de groupe variable selon la nature du séjour (10 à 20 pour 40 % des réponses correspondant aux modules de terrain de master, voire plus de 20 personnes pour 21 % d'entre eux ; moins de 5 pour 36 % des répondants (campagne de recherche). Le budget moyen par personne est là encore variable selon la nature des activités mais reste contraint, de l'ordre de 40 €/jour/personne ce qui amène les organismes consultés à devoir établir des compromis sur l'hébergement (collectif mais de type 2 étoiles pour 55 %), la restauration (casse-croute le midi : 76 %, restauration locale : 58 % ou gestion libre : 30 % le soir) ou les transports (61 %).
- La temporalité des sorties privilégie sans grande surprise le printemps (61 %), l'automne (48%) mais leur fréquence sur l'année permet d'envisager un certain étalement sur l'année (été : 30 %, hiver : 18 %, pas de préférence saisonnière : 33 %). Toutefois l'analyse de l'activité de l'accueil sur des sites comparables dégage tout de même deux périodes hautes : de mars à juin d'une part, les mois d'octobre et novembre d'autre part.

- Cette étude a permis d'esquisser une 1^{ère} estimation du nombre de nuitées en partant d'une hypothèse basse (établie sur les seules réponses à l'enquête) de l'ordre de 1300 nuitées et une hypothèse haute (extrapolation des résultats sur le public cible) estimée à 3800 nuitées. Cette analyse est corroborée par les chiffres d'activités du pôle d'accueil universitaire de Séolane avec un volume d'accueil uniquement sur la cible universitaire de 1500 nuitées et 3600 nuitées sur la cible scientifique (sur un total de 6000 nuitées en 2017). Elle a donc amené les préconisations d'élargissement des publics ciblés, ce qui paraît envisageable compte tenu de l'intérêt porté, et de l'attractivité du territoire et d'une accessibilité plus aisée que celle de la vallée de l'Ubaye.
- L'étude permet enfin de dégager des 1^{ères} pistes pour le programme de l'équipement (cf. plus loin).

III.3 - Une saturation de l'offre d'hébergement collectif public sur les périodes privilégiées

Parallèlement, une analyse de l'offre d'hébergement collectif public a été faite afin de vérifier que la possibilité pour ce besoin d'être satisfait dans le parc existant. Cette offre repose principalement sur 3 établissements : le CREPS Auvergne Rhône – Alpes à Vallon Pont d'Arc, la base départementale du Quéret à Salavas, et dans une moindre mesure le site du Pradel à Mirabel.

Le CREPS Auvergne Rhône-Alpes, situé à Vallon Pont d'Arc, propriété de la Région Auvergne Rhône Alpes est un établissement public dédié à la formation initiale et continue des encadrants sportifs. Il est, en termes d'accueil de groupes d'adultes, l'équipement dont la gamme d'hébergement est la plus adaptée à la cible qui nous intéresse, a fortiori avec les travaux de restructuration en cours qui vont permettre de desserrer les chambres, en passant de chambres de 4 à des chambres de 2 ou 3 avec douche et sanitaire intégrés. Il offre également la possibilité de bénéficier d'une restauration en self ou à emporter et de salles de cours pour un tarif de pension compatible avec les enveloppes budgétaires de notre cible. D'une capacité d'accueil de 70 places en chambres individuelles ou twin, avec un taux de remplissage annuel oscillant entre 52 et 60 %, on pourrait a priori supposer qu'il pourrait être une réponse satisfaisante à la demande. Toutefois, à regarder le planning d'activité de plus près, on s'aperçoit que sur les périodes les plus demandées, l'établissement est quasi complet et n'a pratiquement pas la capacité d'accueillir de nouveaux groupes au-delà d'un potentiel chiffré par l'établissement à 480 nuitées (sur la base de groupes de 20 pers.), comme en témoignent les refus de plus en plus fréquents de groupes scolaires. La capacité d'accueil sur la période avril-novembre est estimée 480 nuitées. En outre, rénové, son attractivité devrait être renforcée et sa capacité réelle d'accueil par conséquent d'autant plus réduite. L'accueil de groupes de scientifiques ou de formations non sportives ne peut donc s'effectuer qu'à la marge, ne pouvant constituer qu'une offre complémentaire ou en saison hivernale (de décembre à mars).

La base de loisirs du Quéret, située à Salavas, propriété du Département de l'Ardèche, pourrait constituer une 2^{nde} alternative. Elle est plutôt orientée vers l'accueil de groupes scolaires ou de centres de loisirs. D'une capacité d'accueil de 76 places (mais 45 places en chambres individuelles ou twin uniquement) elle offre toutefois des conditions de confort rustique, de qualité médiocre, qui ne correspondent pas à la gamme d'hébergement privilégiée. Le projet de restructuration et d'extension en cours devrait porter sa capacité d'accueil à 150 places mais devrait conforter son positionnement sur le jeune public et l'accueil de groupes scolaires ou périscolaires, sur une gamme d'hébergement différente donc. Là encore, l'analyse du planning actuel d'activité laisse peu de places à l'accueil de nouveaux groupes d'adultes pendant la période la plus demandée (à l'exception des mois de mars et d'octobre), avec de surcroît des enjeux de cohabitation complexes à gérer.

Il n'est donc pas surprenant de constater que son activité d'accueil de scientifiques est réduite en dépit de conditions tarifaires très modérées, à l'exception de l'accueil 2 fois par an de l'équipe de recherche scientifique de la grotte Chauvet, qui pourrait être opportunément réorientée vers l'hôtel à projets. A l'issue des travaux de rénovation, son attractivité renouvelée devrait permettre de mieux capter le public des groupes scolaires orienté par le dispositif « Passerelles Patrimoines » et qui pour le moment ne trouve pas de réponse satisfaisante sur le territoire (plus de 3000 nuitées ont été, en 2017, soit orientées vers le Gard, soit refusées faute de places), laissant encore peu de possibilité pour notre cible.

Enfin le site du Pradel, autre propriété régionale, situé à Mirabel, dispose également d'une capacité d'hébergement intéressante de l'ordre d'une cinquantaine de lits, mais aussi d'une offre de restauration, de salles de cours et d'un environnement universitaire et scientifique intéressant. Toutefois, pendant l'année universitaire, la capacité d'hébergement est saturée et ne peut donc répondre une demande complémentaire. Il est par ailleurs un peu plus éloigné des sites naturels karstiques, introduisant donc une contrainte transport plus forte.

Au-delà de ces établissements publics, le territoire dispose d'un certain nombre d'équipements de loisirs, qui ont pu être identifiés à l'occasion de 2 études commanditées par le Département pour analyser l'offre d'hébergement du territoire, en prélude à la restructuration de la base du Quérét (Cabinet Alliances – espace Gaïa + étude réalisée par l'agence MLV Conseils en mars 2018).

Ce secteur d'activité s'est développé principalement sur 2 cibles : d'une part l'accueil de jeunes scolaires pour des activités de loisirs, dans le cadre d'une offre segmentée, concurrentielle et de faible capacité, d'autre part, une offre orientée vers les clientèles familiales, avec un niveau qualitatif assez élevé et donc peu adapté aux budgets serrés.

Il n'est donc pas surprenant d'entendre les universitaires et chercheurs faire part de leurs difficultés logistiques pour organiser sur le territoire leur activités de terrain, d'exprimer fortement leurs besoins et à défaut de s'orienter vers le parc privé (gîtes, camping, ...) faute de mieux, bien que celui-ci réponde souvent assez mal à leurs attentes (pas de salle de cours, accès haut débit pas toujours aisé, ...

Il y a donc une place pour une offre complémentaire à l'existant, de taille moyenne et qui, tout en faisant du public des organismes de formation et de recherche scientifique sa cible prioritaire (ce qui n'est pas le cas pour les autres établissements), pourrait s'inscrire comme une alternative intéressante pour l'accueil s'autres publics, quand les autres établissements tels que le CREPS auraient des difficultés pour les accueillir par manque de disponibilité.

III.4 - Les éléments de préprogramme

A partir des éléments de l'étude de marché, des retours d'expériences des hébergements collectifs actuels sur le territoire et du pôle d'accueil de Séolane, il est proposé de concevoir un équipement de taille médiane, dont l'offre d'accueil serait distincte des autres équipements, afin de faire fructifier au mieux les complémentarités :

- Une capacité d'hébergement de 40 places afin de pouvoir accueillir simultanément un module de master et un ou 2 petits groupes de chercheurs
- Un hébergement en chambres twin (16 chambres, 32 lits) et en chambres individuelles (8) toutes équipées de toilettes, d'une douche, d'un ou 2 bureaux (selon le cas)

- Un accès internet haut débit (fibre) permettant aux personnes accueillies de travailler dans de bonnes conditions
- Une cuisine équipée commune et une salle à manger commune en gestion libre pour les groupes qui choisiraient cette possibilité de restauration et une possibilité de bénéficier d'une offre de restauration en self dans le cadre d'un partenariat avec un établissement voisin (CREPS, Salavas, ...)
- 3 salles de cours ou réunion (de 15 à 30 places) équipées en vidéo-projection, accès internet haut débit, dispositif de visioconférence.
- Une salle « numérique » pour l'accueil et l'utilisation des bases de données des observatoires sur les milieux souterrains et le simulateur constitué à partir des données de cavités numérisées (clone numérique de la grotte Chauvet ou d'autres cavités dont les données numériques auraient été acquises (Orgnac, Madeleine, par exemple).
- Des espaces de convivialité intérieurs (salle détente) et extérieurs (terrasse aménagée) pour faciliter les occasions de rencontres et temps d'échanges ainsi que des locaux techniques, administratifs (4 bureaux) et utilitaires.

L'équipement nécessitera d'être localisé à proximité des sites karstiques les plus emblématiques, proche d'un établissement susceptible d'offrir une restauration en self, dans les environs également de l'équipement d'accueil de la grotte Chauvet 2 (fac-similé et salle adaptée pour l'accueil de conférences et de séminaires).

III.5 - Le positionnement sur le marché et l'inscription dans une offre d'accueil plus large comprenant l'émergence d'une plateforme technologique territoriale

- La cible prioritaire de l'équipement devra être l'accueil de chercheurs, d'universitaires, d'étudiants ou d'organismes de formation et de recherche scientifique désireux de conduire leurs travaux en proximité avec leurs terrains d'études, toutes disciplines confondues. Ce sera notamment le cas sur les périodes privilégiées que sont le printemps (mars à juin) et l'automne (septembre à novembre).

Toutefois, afin de rentabiliser le fonctionnement de l'équipement et d'en accroître le taux de remplissage, son utilisation estivale par le public des travailleurs saisonniers pourrait être recherchée.

De la même manière, des partenariats pourraient être engagés avec le CREPS, le CERMOSEM, tous deux membres d'IFREEMIS pour une offre complémentaire d'hébergement pour les demandes excédant leur capacité d'accueil d'une part, ainsi qu'avec l'exploitant du site de la Grotte Chauvet 2, quant à son activité d'accueil de groupes / séminaires si la gamme de l'équipement était de nature à correspondre aux attentes d'une partie de ce public.

De même, une étude conduite en 2018 par la Région PACA en mars 2017 en vue de retravailler les axes de développement du pôle Séolane, fait état d'un potentiel en matière de construction d'une offre de tourisme scientifique, marché émergent, par ailleurs en phase ascendante.

Enfin, IFREEMIS pourrait être également pourvoyeur d'une demande d'hébergement au regard des activités évènementielles d'une part, de formation d'autre part, qu'elle serait amenées à mettre en place.

- Par ailleurs, plusieurs partenariats seront recherchés afin de compléter le périmètre de l'offre :
 - dans le domaine de la restauration comme indiqué précédemment pour permettre l'accès à une restauration en self ou à une offre de panier-repas, étendre ainsi la palette des services offerts tout en allégeant les charges de gestion de l'établissement,
 - dans le domaine du service hôtelier afin d'envisager une éventuelle mutualisation des moyens d'entretien des locaux,
 - dans le domaine logistique avec prêt possible de matériels sportifs, pédagogiques, spécifiques,
- Enfin, la création d'un hôtel à projets n'a de sens que si celui-ci s'inscrit dans un environnement d'accueil propice à la conduite de travaux de recherche et d'étude. Ainsi l'hôtel à projets s'insèrera dans un réseau d'acteurs territoriaux (d'ores et déjà rassemblés au sein d'IFREEMIS) susceptibles de permettre :
 - l'accès à des cavités ou des sites instrumentés (« grotte/site – école », « grotte /site – laboratoire ») et la possibilité de bénéficier d'un accompagnement sur site (notamment dans les grottes touristiques, dans un certain nombre de grottes naturelles d'intérêt scientifique ou pédagogique et dans les espaces naturels protégés du territoire),

Cela implique de conduire un travail d'identification des cavités et sites concernées tant eu égard leurs caractéristiques physiques, leurs modalités d'accès, leurs intérêts pédagogiques et scientifiques, leurs sensibilités et vulnérabilités respectives, ..., travail engagé au sein d'IFREEMIS.

 - la possibilité de rencontrer des experts locaux (gestionnaires de sites, scientifiques, ...)
 - la possibilité d'accéder à des ressources documentaires (partenariat avec l'espace documentaire de la cité de la préhistoire)
 - la possibilité d'accéder à des espaces de médiation (partenariat avec la grotte Chauvet 2, avec le muséum de l'Ardèche, avec la Cité de la Préhistoire, ...)
- Une 2^{nde} étude sera commanditée dans les prochaines semaines afin de :
 - construire le plan d'affaire prévisionnel de l'équipement et de dégager l'économie générale du projet,
 - élaborer le programme de l'équipement et le chiffrage du projet.

Une concertation va être également engagée avec les collectivités locales afin d'aborder les questions relatives :

- à la localisation de l'équipement
- à la maîtrise d'ouvrage du projet et à l'engagement des études opérationnelles
- au mode de gestion futur de l'équipement
- au plan de financement des investissements

Pour mémoire le projet IFREEMIS bénéficie d'une inscription au CPER 2014 – 2020 (volet territorial et volet enseignement supérieur) d'un cofinancement de 3,35 M€ (Région/ Département) sur un montant prévisionnel d'opération de 4,4 M€. Une partie toutefois de ces sommes a été sollicitée pour le financement d'une salle de conférence sur le site de la Grotte Chauvet II. Les sommes restant a priori à engager sur le projet IFREEMIS s'élèveraient donc à 2,35 M€ (dont 0.9 M€ au titre du volet enseignement supérieur du CPER).

IV – LES ACTIONS DE PREFIGURATION

IV.1 – Mobilisation des réseaux des organismes de recherche autour de la construction itérative du projet scientifique d'IFREEMIS

Comme précédemment indiqué, un 1^{er} appel à manifestations d'intérêt a été lancé au cours de l'automne 2017 auprès de laboratoires de recherche français concernés par l'étude des milieux souterrains et une vingtaine d'entre eux ont répondu positivement et ont été réunis une 1^{ère} fois en mars 2018.

La commission « enseignement supérieur, recherche, ressources en eau » de l'association IFREEMIS réfléchit actuellement aux modalités de poursuite de cette initiative.

Elle donnera lieu à une démarche de construction ascendante et itérative du projet scientifique d'IFREEMIS lancée préalablement à l'organisation d'une 2^{de} rencontre nationale des laboratoires concernés, organisée à l'automne 2019.

La proposition consiste à l'élaboration collective d'un livre blanc des problématiques actuelles et à venir relatives au milieu souterrain faisant état :

- de l'état de la connaissance et de la manière dont le milieu souterrain est abordé
- des verrous auxquels la recherche scientifique se confronte à l'heure actuelle
- des pistes de collaborations interdisciplinaires propres à questionner les dynamiques et interactions que seule une approche systémique peut appréhender (cf. I- Rappel des enjeux) et qui constitueraient la feuille de route d'IFREEMIS pour les années suivantes.

Le travail s'organiserait autour de thématiques transversales (la connaissance du milieu, la gestion des ressources, la conservation, l'entrée sciences humaines, ...) donnant lieu à déclaration d'intention et d'intérêt pour animer la démarche.

IV.2 – Expérimentation d'une offre d'accueil intégré sur le territoire à destination des organismes de formation et de recherche

Parallèlement, il est également projeté d'expérimenter dès l'année 2019 /2020, une offre d'accueil clef en main sur le territoire pour les activités de formation et de recherche dans les domaines des sciences de l'environnement, en prenant en compte l'expression des besoins mise à jour par l'étude de marché.

Cette offre d'accueil intégré permettrait :

- de mieux positionner l'Ardèche comme une destination pour les activités de terrain pour la recherche et la formation dans les domaines des géosciences et de valoriser la richesse et la diversité à la fois des sites naturels et des acteurs locaux présents sur le territoire,
- de tester grandeur nature et ainsi mieux mesurer le volume d'activité qui pourrait être généré par ce créneau, certes de niches, mais vecteur de notoriété et d'attractivité,
- de travailler sur le projet d'hôtel à projets, afin de l'adapter aux besoins de ses utilisateurs potentiels et d'installer IFREEMIS dans le paysage des organismes de formation et de recherche, au-delà de ceux qui ont répondu plus directement à l'appel à manifestations d'intérêt lancé précédemment.

Cette offre devrait pouvoir s'appuyer sur :

- les savoir – faire, la technicité et la logistique de « Passerelles Patrimoines » concernant la mise en place de séjours de groupes à la carte, leur commercialisation (via des agences locales), leur permettant d'ouvrir un secteur d'activité complémentaire à ceux qu'ils ont développés ces dernières années (groupes scolaires du 1^{er} et du 2^{ème} degrés) ou envisagés (centres de loisirs),
- le réseau IFREEMIS (CDES07, CREPS, SGGa, SNPSC, gestionnaires de cavités, ...) concernant l'approche des milieux souterrains et karstiques, mais aussi pour compléter la palette de services proposés (hébergement, prêts de matériels, accompagnement sur site, accueil au sein de grottes instrumentées, ...),
- la possibilité d'accompagnement et d'échanges avec les structures de gestion et de valorisation des sites naturels protégés du territoire et disposant de ressources en matière de connaissance des milieux, de préservation des environnements et de la biodiversité, de valorisation des sites, de conciliation des usages (Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche, Parc Naturel Régional – Géopark mondial des Monts d'Ardèche, réseau des sites ENS-Natura 2000).

Une réflexion sur le contenu de l'offre d'accueil a été d'ores et déjà engagée (mise en place d'une mission au sein d'IFREEMIS, constitution d'un groupe projet associant les différents partenaires précités) et devrait aboutir à la fin du 1^{er} semestre 2019.